



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 5 septembre 2014

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Élections sénatoriales du 28 septembre 2014

### Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats aux élections sénatoriales sont tenus d'établir une déclaration de candidature.

Les déclarations de candidatures seront reçues en Préfecture, à Privas (bureau des élections, pièce 107) du **lundi 8 septembre (9h) au vendredi 12 septembre (18h)**.

Les horaires détaillés de réception des candidatures seront : 9h/12h, 13h30/**16h** sauf le vendredi 12 septembre : 9h/12h, 13h30/**18h**. La prise de rendez-vous est possible par téléphone.

Les déclarations de candidatures pour le 2<sup>nd</sup> tour seront reçues par les services préfectoraux le dimanche 28 septembre 2014, jour du scrutin, sur le lieu de vote (théâtre municipal de Privas) après proclamation des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Toutes les informations utiles concernant la déclaration de candidature sont disponibles dans le mémento du candidat mis en ligne sur le site internet départemental de l'État <http://www.ardeche.gouv.fr> dans la rubrique « élections sénatoriales 2014 », ainsi que sur le site internet du Ministère de l'Intérieur.

---

### CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Mèl. : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)